



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 02 février 2024.

Le quorum n'étant pas atteint, le Président réitère la convocation à l'assemblée générale et ouvre la séance à 20h26 avec le rappel de l'ordre du jour puis d'un mot d'accueil, remerciant les membres présents, les parents des jeunes archers et excusant les personnes ne pouvant se dégager.
Trois personnes ont donné procuration.

Monsieur Arthur BOIX-NEVEU, maire de BARBERAZ est excusé.

Ordre du jour :

- I. Rapport moral
- II. Rapport sportif
- III. Rapport financier
- IV. Questions diverses

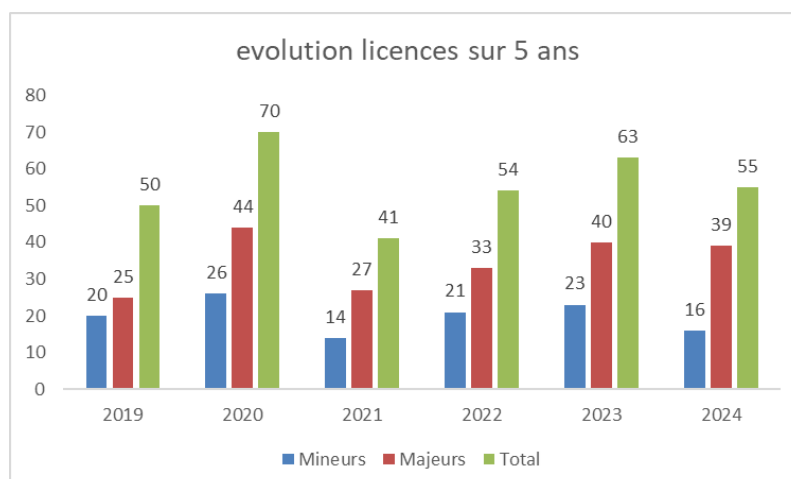
I. RAPPORT MORAL :

Le Président remercie la Mairie pour son soutien matériel comme la mise à disposition des structures (terrain extérieur, le local et salle polyvalente) et son soutien financier avec les subventions, le Conseil Général de la Savoie pour son soutien en dotation de lots et de subventions exceptionnelles.

Un remerciement est également adressé à tous nos partenaires financiers pour leur engagement à nos côtés (récompenses et lots pour nos concours)

Un grand merci aux volontaires pour leurs investissements au sein du club (mise en place et gestion des concours, entraînement des archers...). Sans ces bénévoles, le club ne saurait exister et perdurer.

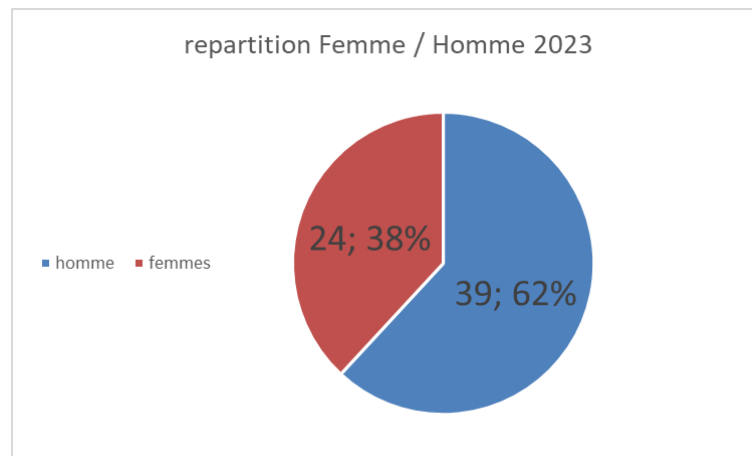
L'année 2023 s'est achevée avec à notre actif 63 licenciés. Soit une évolution de 16% par rapport à l'année passée et une répartition de 63,5% d'adultes et 36,5% de jeunes archers. Les chiffres présentés sont équivalents à ceux de l'année précédente.



Le club est fier d'avoir un taux d'archères de 38 % de la population départementale avec une évolution de 15 % par rapport à 2022.

Il a toujours été souhaité une mixité et il semblerait que les actions menées à destination de ces dames n'aient pas été vaines.

La politique 2024 sera de continuer dans cette voie.



2024 sera sensiblement identique, avec une petite baisse des prises de licences chez les jeunes (30 % des effectifs).

Le club espère une recrudescence de licenciés en septembre 2024 avec les retombées médiatiques des JO à Paris.

Un aparté est fait pour féliciter Theresa PELLISSIER qui sera arbitre international à Paris pour arbitrer les épreuves de Tir à l'Arc.

Cette année, les Archers de Barberaz ont organisé deux concours en salle, dont les championnats départementaux en février 2023. Un grand merci pour l'investissement des bénévoles archers et parents lors de ces week-ends spécifiques.

L'organisation d'une compétition est un enjeu réel pour le club tant sur le point sportif que sur le plan financier. C'est la principale action de revenus pour hormis les licences et les subventions.

Le Président remercie Sylviane, Chantal et Mathieu, toujours présents lors des entraînements afin de permettre aux archers d'évoluer.

Les interventions de Jérôme (BE) ont été prolongées sur la saison 2023 avec deux vendredis par mois en salle et quatre interventions par mois en extérieur pour compléter le travail de Sylviane.

L'état de santé de Jérôme n'a pas permis d'honorer le programme prévu.

Une prise de contact avec deux entraîneurs BE pour le remplacer est engagée. Nous sommes en attente des plannings et des tarifs.

Les nouveaux maillots sont arrivés ! Merci à Cathy pour l'énorme travail fourni.

Les enfants sont impatients d'avoir les leurs. Impatience des enfants à avoir les leurs.

Le Rapport Moral est porté au vote : il est accepté à l'unanimité (pas d'abstention)

II. RAPPORT SPORTIF :

Au niveau sportif, une belle participation des archers sur différentes compétitions et aux niveaux variés.

➤ Les championnats départementaux :

- Départemental salle (18m) :

1 ^{er}	PICQ Mathieu	S1 Homme Arc Classique
1 ^{ère}	OLIVRY Anne-Sophie	S2 Femme Arc Classique
2 ^{ème}	PELLISSIER Loïc	S1 Homme Arc Classique
2 ^{ème}	MICHELLAND Sylviane	S3 Femme Arc Classique

- Départemental individuel Tir 3D :

1 ^{er}	RUBOD Catherine	S2 Femme Arc Nu
-----------------	------------------------	-----------------

➤ Les championnats régionaux :

- Régional Tir Campagne :

1 ^{er}	COLIN Sebastien	S2 Homme Arc Classique
1 ^{er}	RUBOD Catherine	S2 Femme Arc Nu
1 ^{er}	RUBOD Alexandre	S2 Homme Arc Nu
2 ^{ème}	ALBANESE Rémy	S1 Homme Arc Poulies
2 ^{ème}	ALBANESE Florence	S2 Femme Arc Nu
2 ^{ème}	ALBANESE Philippe	S3 Homme Arc Droit

- Régional Tir 3D :

1 ^{er}	ALBANESE Rémy	S1 Homme Arc Poulies
1 ^{er}	ALBANESE Philippe	S3 Homme Arc Droit

➤ Les championnats de France :

- Championnat France individuel Elite –Tir 3D :

2 ^{ème}	RUBOD Catherine	S2 Femme Arc Nu
------------------	------------------------	-----------------

➤ Les championnats du monde :

- Championnat du monde Sport Universitaire par équipe:

2 ^{ème}	ALBANESE Remy	S1 Homme Arc Poulies
------------------	----------------------	----------------------

Le club a également été représenté aux championnats de France de Tir Campagne avec une équipe homme composée d'Alexandre RUBOD (Arc Nu), Sébastien COLIN (ARC Classique), Rémy ALABANESE (Arc poulies) coachés par Philippe ALBANESE.

Félicitations également à l'équipe composée de Loïc PELLISSIER, Jérôme PELLISSIER, Mathieu PICQ et Maxime BOULANGER, qui reste pour une année consécutive en Division Régionale Excellence homme.

Cette année a vu le retour de l'engagement d'une équipe Division Challenge spécial Femme composée de Theresa PELLISSIER, Sylvianne MICHELLAND, Aurore PICON et Anne-Sophie OLIVRY.

Ne sont pas oubliées les participations des autres archers du club qui ont su mettre en avant nos couleurs comme Sylvie et Lionel VIRELY ainsi que nos jeunes archers lors des concours « Spécial Débutants ».

Bravo à tous, Toutes ses belles performances sportives amènent le club vers d'autres projets.

L'association étant dotée d'une structure de qualité avec la salle polyvalente (saison hivernale), le terrain entièrement clos (saison extérieure), le local administratif et technique, nous pouvons porter ou poursuivre les projets suivants :

- Continuité à trouver de nouveaux sponsors.
- Investissement pour renouvellement de la ciblerie extérieure commencée en 2023.
- Changement de la ciblerie salle pour 2024.
- Continuité et progression des équipes DR, Campagne et Challenge.
- Progression des archers avec le travail de Sylviane, Mathieu, Chantal et Jérôme si son état de santé le permet. A défaut, il sera envisagé de trouver un autre BE disponible.
- Participation à un maximum de concours pour une représentation forte de notre club et récompenses des archers.
- Continuité de la communication extérieure pour plus de visibilité de notre sport.
- Mis en place d'actions diverses pour la découverte du tir à l'arc et notamment le sport au féminin, le sport à l'école.
- Actions festives pour le club.

Toutes les idées sont recevables et permettront de faire progresser d'avantage le club.

Le Président remercie l'assemblée de son attention.

Le Rapport Sportif est porté au vote : il est accepté à l'unanimité (pas d'abstention)

III. RAPPORT FINANCIER :

Le Trésorier de l'association présente le bilan financier pour la période du 01 janvier 2023 au 31 décembre de la même année.

Les différentes dépenses et recettes du club sont détaillées et expliquées dans le tableau suivant.

BILAN FINANCIER 2023

RECETTES		DEPENSES	
REPORT BILAN 2022	-		
	7 560,62		
LICENCES	6 752,74	LICENCES	3 871,00
M'RA	-		
MATERIEL	-	MATERIEL	3 326,77
CONCOURS	2 697,00	ORGA. CONCOURS	781,69
		INSCRIPTION CONCOURS	457,00
		DEPLAC CONCOURS	2 167,63
TOMBOLA	-	TOMBOLA	-
T.SHIRT	-	T.SHIRT	1 806,36
REPAS / BBQ	-	REPAS / BBQ	330,59
REMBOURSEMENT	207,00	REMBOURSEMENT	62,60
SUBVENTION	5 119,50	STAGE / COURS	2 172,50
		FRAIS DE BUREAU	310,43
TOTAUX	22 336,86	TOTAUX	15 286,57
		PROVISION	-
		PROFIT	7 050,29

Le Rapport Financier est porté au vote : il est accepté à l'unanimité (pas d'abstention)

Le Trésorier présente le budget prévisionnel 2024.

PREVISIONNEL 2024

RECETTES		DEPENSES	
REPORT BILAN 2023			
PROVISION	11 068,73		
LICENCES	4 800,00	LICENCES	3 200,00
M'RA	120,00		
MATERIEL	-	MATERIEL	8238,73
CONCOURS	1 300,00	ORGA. CONCOURS	600,00
		INSCRIPTION CONCOURS	1 400,00
		DEPLAC CONCOURS	1 000,00
TOMBOLA		COMMUNICATION	500,00
T.SHIRT	500,00	T.SHIRT	900,00
REPAS / BBQ	500,00	REPAS / BBQ	700,00
REMBOURSEMENT	300,00	REMBOURSEMENT	200,00
SUBVENTION	1 500,00	STAGE / COURS	3000,00
		FRAIS DE BUREAU	350,00
TOTAUX	20 088,73	TOTAUX	20 088,73
		PROVISION	
		PROFIT	-

Le Budget Prévisionnel est porté au vote : il est accepté à l'unanimité (pas d'abstention)

Mme Florence HOSTINGUE (maman d'Isaac) remercie le club pour le prêt du matériel,

VI. QUESTIONS DIVERSES :

Conformément à la convocation, il a été porté à connaissance de l'Assemblée que toutes les questions diverses devaient être formulées avant le 21 janvier 2024.

- Pas de questions diverses proposées
- La prochaine assemblée sera une Assemblée Extraordinaire électorale qui se tiendra avant le 31 décembre 2024 (obligation de la Fédération : établir une AG dans les six mois avant ou après les JO d'été soit tous les quatre ans)

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21h20 .

Il est dressé un procès-verbal de la réunion, signé par le Président et la Secrétaire.

A BARBERAZ, le 02 février 2024.

Le Président
Dino MARISCALCO



La Secrétaire de séance
Anne-Sophie OLIVRY



Siège Social : Mairie de BARBERAZ – 73 000 BARBERAZ
Dino MARISCALCO – 439 Avenue de la Plaine – 73420 VOGLANS
les.archers.de.barberaz@gmail.com

Association agréé par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports sous le n° 73 S 2307
Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA) n° 16/73/106